



## Compte rendu Conseil Municipal

Page : 1 de 6

Date :  
18/09/2014

<u>CONVOQUES :</u>	<u>PRESENTS :</u>	<u>EXCUSES :</u>	<u>REPRESENTE PAR :</u>
Michel MICHALLET	X		
Alain BERNHEIM	X		
Mireille CHAPUS	X		
Marc LOUBET	X		
Georges LARROQUE	X		
Priscilia BIONDI		X	
Bertrand COSSOUX		X	M. LOUBET
Annie COURTIER	X		
Marie-Corinne COUSINARD	X		
Olivier DELMER	X		
Karine DA SILVA COUTINHO	X		
Gérard ESPINERA	X		
Elisabeth LONGUEVILLE	X		
Paul SCHULTZ	X		
Jean-Pierre PIERRAIN	X		

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michel MICHALLET, Maire, qui déclare les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus présents ou absents.

Monsieur Olivier DELMER a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- AP/CP pour les travaux Rue des Joies
- Convention avec le Conseil Général pour la création du site internet
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe de 32 h.
- Création d'un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe de 35 h.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

### Ordre du jour :

1. **Approbation du procès -verbal du conseil municipal du 3 juillet 2014.....2**
2. **Demande de subvention à la Région Ile de France dans le cadre de l'ADR ( Aménagement Développement Rural) pour un stade multi-activités.....2**
3. **Demande de Subvention au Conseil Général pour le remaniement du toit de l'église .....2**
4. **APCP pour les Travaux Rue des Joies.....2**
5. **Décision modificative n°3 au budget primitif 2014.....2**
6. **Tarif cantine (PAI) .....3**
7. **Transaction avec la D.G.F.I.P.....3**
8. **Transaction avec Véolia et la SEM .....3**
9. **Convention de mise à disposition de matériel avec la C.A.M.V.S.....3**
10. **Charte du développement durable dans le cadre de la politique de l'eau.....3**
11. **Convention avec la commune de Seine-Port pour l'accueil de loisirs pendant les petites vacances scolaires.....4**

Rédigé-le: 18 sept 2014

Par : O.DELMER – élu Secrétaire de séance



## Compte rendu Conseil Municipal

Page : 2 de 6

Date :  
18/09/2014

12. Convention avec le Département relative au giratoire de l'Eglise.....	4
13. Convention avec VNF pour l'occupation du domaine public fluvial.....	4
14. Règlement du Conseil municipal des enfants.....	4
15. Convention avec le Conseil Général pour le site internet .....	4
16. Suppression d'un poste d'adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe de 32 h.....	5
17. Création d'un poste d'adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe de 35 h. ....	5
18. Informations Diverses .....	5

### 1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 3 juillet 2014

Le Conseil Municipal n'ayant aucune observation à formuler, le procès-verbal du 3 juillet 2014 est accepté à l'unanimité.

### 2. Demande de subvention à la Région Ile de France dans le cadre de l'ADR ( Aménagement Développement Rural) pour un stade multi-activités

Monsieur MICHALLET indique que dans le cadre de l'ADR (Aménagement de Développement Rural) la région peut octroyer, par convention, une subvention de 21 962 € pour la création du stade multi-activités.

Vote du Conseil Municipal pour la demande de cette subvention : POUR à l'Unanimité.

### 3. Demande de Subvention au Conseil Général pour le remaniement du toit de l'église

Monsieur MICHALLET indique que le montant de la subvention du Conseil Général pour les travaux de remaniement du toit de l'église peut s'élever à 15 300,00 € au lieu des 7 700,00 € initialement demandés.

Vote du Conseil Municipal pour la demande de subvention complémentaire : POUR à l'Unanimité.

### 4. AP/CP pour les Travaux d'enfouissement des réseaux Rue des Joies

Pour les travaux d'enfouissement des réseaux Rue des Joies, il est proposé de modifier l'AP/CP (Autorisation de Programme / Crédits de Paiement) inscrit au budget primitif 2014 et de porter le crédit pour 2014 à 104 423 €

Vote du Conseil Municipal : POUR à l'Unanimité

### 5. Décision modificative n°3 au budget primitif 2014

Monsieur Michel MICHALLET indique que suite à la mise en place des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), un ajustement des dépenses est nécessaire. Cette décision modificative n°3 au budget primitif 2014 intègre ces dépenses ainsi que la subvention du SDESM de 32 683 €.

La balance de cette DM est de : 60 023.00 €



Monsieur Jean-Pierre PIERRAIN émet la demande d'un projet pluri annuel de Travaux sur l'échéance du mandat. Monsieur MICHALLET lui indique qu'il a déjà été établi dans le cadre de son programme des dernières élections et qu'il le mettra à disposition.

Vote du Conseil Municipal pour la DM n°3 : POUR à l'unanimité.

## **6. Tarif cantine (PAI)**

Des enfants inscrits à la cantine et souffrant d'allergies amènent leur propre repas. La proposition est présentée par Madame Mireille CHAPUS d'un tarif spécifique de 1,80 € pour ces enfants pour tenir compte de cet état de fait.

Vote pour l'application de la grille tarifaire présentée : POUR à l'unanimité.

## **7. Transaction avec la D.G.F.I.P.**

Monsieur Michel MICHALLET expose le litige existant depuis 2009 avec la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) relative à la taxe foncière de VEOLIA Eau notamment à la suite à la construction de l'usine Veolia. La DGFIP reconnaît cette omission et a fait part de son accord pour une transaction représentant 124 031 €.

Vote pour l'autorisation de signer tous les documents nécessaires pour cette transaction : POUR à l'unanimité.

## **8. Transaction avec Véolia et la SEM**

Suite au point précédent et au non versement de la taxe foncière par Véolia dans le cadre du litige avec la DGFIP, une transaction est proposée entre cette société, la SEM (Société des Eaux de Melun) et la commune pour compenser les arriérés de paiements. Elle consiste au versement d'une somme de 40 000 € par Véolia au compte de Travaux de la commune dans le cadre du contrat d'affermage avec la SEM.

Vote pour l'autorisation de signer tous les documents nécessaires pour cette transaction : POUR à l'unanimité.

## **9. Convention de mise à disposition de matériel avec la C.A.M.V.S**

La CAMVS (Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine) propose de mettre à disposition de ces communes membres, du matériel type Fêtes et cérémonies : gradins, tonnelles, ... et cela à titre gracieux. Dans ce cadre, la signature d'une convention de mise à disposition doit être établie.

Vote pour la signature de cette convention : POUR à l'unanimité.

## **10. Charte du Développement durable dans le cadre de la politique de l'eau**

La compétence Assainissement de la commune est gérée par la CAMVS. Pour permettre à la CAMVS de pouvoir obtenir des subventions du Conseil Général lors de l'exécution de travaux sur la commune, le Conseil Général demande que la commune signe sa Charte du Développement Durable dans le cadre de la politique de l'eau.



## **Compte rendu Conseil Municipal**

Page : 4 de 6

**Date :  
18/09/2014**

Vote du Conseil Municipal : POUR à l'unanimité.

### **11. Convention avec la commune de Seine-Port pour l'accueil de loisirs pendant les petites vacances scolaires**

Après un rapprochement avec la commune de Seine-Port qui possède un Accueil de loisirs petites vacances, celle-ci propose la mise à disposition d'une dizaine de places pour les enfants de Boissise la Bertrand. Dans ce cadre, la signature d'une convention entre les deux communes est nécessaire.

Les conditions d'accès sont disponibles en mairie mais seront gérées directement par la commune de Seine-Port.

Vote pour autorisation de signer tous les documents nécessaires : POUR à l'unanimité.

### **12. Convention avec le Département relative au giratoire de l'Eglise.**

Suite à la construction du giratoire de l'église, une convention entre le Département, gestionnaire du CD 39 et la commune est nécessaire pour régulariser notamment les emprises foncières et l'entretien de l'ilôt central.

Vote pour la signature de cette convention : POUR à l'unanimité.

### **13. Convention avec VNF pour l'occupation du domaine public fluvial**

Suite à l'acquisition par la commune des terrains SITA dits « des fouilles », un titre d'occupation du domaine fluvial doit être délivré par VNF au nouveau propriétaire, soit la commune, , pour la coupure de la berge au droit de la parcelle AK n°29.

Vote pour autorisation de signer tous les documents nécessaires : POUR à l'unanimité

### **14. Règlement du Conseil municipal des enfants**

Dans le but de l'installation d'un conseil municipal des enfants, un règlement intérieur a été élaboré. Madame Mireille CHAPUS ainsi que Madame Elisabeth LONGUEVILLE en font la lecture à l'ensemble du conseil.

Comme la mise en place de ce conseil se fait dans le cadre du RPI Boissise la Bertrand / Boissettes, ce règlement intérieur doit également être approuvé par la commune de Boissettes.

La mise en place des premières élections se fera après les vacances de la Toussaint.

Vote pour l'approbation du règlement intérieur du CM des enfants : POUR à l'unanimité.

### **15. Convention avec le Conseil Général pour le site internet**

Monsieur Georges LARROQUE explique que pour permettre la mise en place du site internet de la commune, le Conseil Général propose un accompagnement pour la réalisation, la conception et l'hébergement du site web institutionnel de la commune.

Dans ce cadre, une convention doit être établie pour définir les conditions entre les deux parties pour cet accompagnement.



## Compte rendu Conseil Municipal

Page : 5 de 6

Date :  
**18/09/2014**

La présentation du rubricage du site est faite en séance pour avis. Elle représente la première étape de la conception.

Les aspects graphiques sont pré définis et doivent être choisis entre 3 modèles.

Vote pour la signature de cette convention : POUR à l'unanimité.

### **16. Suppression d'un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe de 32 h.**

L'accroissement de travail du secrétariat de la mairie nécessite de faire évoluer un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe de 32 h à 35 h.

Il faut donc supprimer dans un premier temps le poste existant de 32 h.

Vote du Conseil Municipal : POUR à l'unanimité.

### **17. Création d'un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe de 35 h.**

Suite au point précédent : dans une deuxième temps il est nécessaire de procéder à la création d'un poste administratif 1<sup>ère</sup> classe de 35 h

Vote pour la création du poste: POUR à l'unanimité.

### **18. Informations Diverses**

- Départ des Roumains : A la suite de l'expulsion des Roumains qui occupaient les locaux de l'AJCV, la commune a dû effectuer le nettoyage des locaux avant le murage des ouvertures. Coût de 1600 € à la charge de la commune.
- Effondrement de la berge au droit du barrage existant : VNF tarde à démarrer les travaux de consolidation La situation évolue dangereusement avec le temps. Ils cherchent des subventionneurs pour cette opération mais devant l'état d'urgence qui apparait ils devraient commencer les travaux pour la fin septembre.
- Madame Colette MELOT, Sénatrice, octroie à la commune une subvention de 15 000 € pour la réfection du toit de l'église.
- Monsieur MICHALLET informe le Conseil Municipal de l'octroi d'une subvention de 10 000 € prise sur l'enveloppe parlementaire de Monsieur FAURE, Député.
- Suite au stationnement des gens du voyage sur la commune, l'association des Rochetons a réglé 110 € pour la consommation d'eau à la commune.
- 18 enfants de Boissise la Bertrand ont participé à la dernière Opération Sports Passion mise en place par la CAMVS lors des mois de Juillet et Août 2014.
- Conseil des Aînés : Présentation d'une charte par Monsieur Georges LARROQUE pour avis et commentaires.
- Point sur la rentrée scolaire : Madame Mireille CHAPUS fait un point sur la dernière rentrée scolaire :
  - Bonne remontée sans problème particulier
  - 107 enfants inscrits à la rentrée
  - Pour les NAP : 97 inscrits soit 91% des élèves. Le rendu sur la mise en place de ces activités est très positif.  
Les personnes qui ont œuvré à ces NAP reçoivent les félicitations du Maire, du Conseil et de l'assistance. Tous les locaux disponibles sont utilisés dans ce cadre, la diversité des activités proposées, les intervenants extérieurs, les Bénévoles sont soulignés positivement.



## **Compte rendu Conseil Municipal**

Page : 6 de 6

**Date :  
18/09/2014**

- A l'étude, 5 inscrits à ce jour. Ce faible nombre est certainement dû au fait que les parents attendaient de voir comment la mise en place de la réforme des rythmes scolaires allait être effective.
- Culture :  
Les inscriptions pour la saison culturelle sont en cours sur l'intégralité du territoire de l'agglomération.
- Prochain Conseil Municipal prévu le mercredi 15 octobre 2014 à 20h30.
- Date à retenir :
  - Samedi 4 Octobre : Théâtre à la Recellerie : Le Loup Garou.

### Levée de la séance après épuisement de l'ordre du Jour

Le Maire  
Michel MICHALLET